

DÉCLARATION DU SNES-FSU NORMANDIE CAPA CERTIFIÉS DU 24 JANVIER 2022



Madame la rectrice,

Comme l'an passé, nous nous retrouvons à cette CAPA encore en visioconférence avec en toile de fond persistante la crise sanitaire, dont la gestion n'a malheureusement pas progressé depuis l'an dernier. Alors que le SNES-FSU alerte depuis bientôt deux ans sur la nécessité de prendre des mesures adaptées à la vague épidémique que nous subissons, le ministre continue à minimiser la réalité de la circulation du virus dans les établissements scolaires en expliquant sur tous les plateaux de télévision sa « politique de l'école ouverte » comme seule réponse à toute question à ce sujet. Les établissements du second degré fonctionnent ainsi avec le protocole de niveau 2 comme en septembre, alors que les chiffres de contamination atteignent des sommets stratosphériques. Mais les faits sont là : depuis la rentrée de janvier, beaucoup de professeurs sont ou ont été absents – et non pas absentéistes... – car malades de la Covid, mais aussi de très nombreux élèves, laissant certaines classes presque vides, alors que le pic n'est pas encore atteint. Les apprentissages s'en trouvent donc fortement perturbés. Dans ce contexte, repousser les épreuves de spécialité de mars du baccalauréat à la fin de l'année scolaire est une nécessité incontournable.

En attendant, les personnels attendent toujours une protection adaptée en allant au travail (masques chirurgicaux, détecteurs de CO2, purificateurs d'air, ...) et un ministre qui prenne au sérieux sa fonction, plutôt que d'attendre d'être revenu de vacances pour publier à 17h30 la veille de la reprise un nouveau protocole sanitaire sur un média payant depuis son lieu de vacances. Cette désinvolture s'est payée dans la rue avec une grève massive et majoritaire le 13 janvier dernier avec 2000 personnels dans les rues de Caen.

Dans ce contexte peu réjouissant, force est de constater que les moyens ne sont toujours pas à la hauteur de la situation pour la rentrée prochaine. Notre académie perd 54 postes (et même 60 titulaires) et le taux d'HSA reste toujours beaucoup trop élevé. L'attractivité du métier ne passe pas par un recours accru aux heures supplémentaires mais bien par un vrai plan de revalorisation pour toutes et tous pour combler le décrochage salarial accumulé depuis plus de 20 ans.

La CAPA de ce jour va traiter des demandes de révision des avis suite aux rendez-vous de carrière. L'évaluation de la valeur professionnelle des enseignants pose toujours question. Si le SNES-FSU continue à acter positivement la plus grande transparence et équité de traitement grâce au fonctionnement de ces rendez-vous de carrière permis par les accords PPCR (à l'inverse du système précédent aux trois rythmes d'avancement différenciés), de nombreux problèmes subsistent. Les quatorze recours que nous avons à traiter aujourd'hui en témoignent. Les démarches de nos collègues pour contester l'avis global sont profondément ancrées dans leur volonté de considération et de prise en compte du travail réel. Plusieurs expriment dans leur saisine écrite une incompréhension des éléments retenus par les notateurs primaires, notamment en histoire-géographie et documentation.

Avec les conditions d'enseignement dégradées en raison de la crise sanitaire, la tenue des rendez-vous de carrière a encore été perturbée. Les collègues ont été évalués dans des conditions qui n'ont pas toujours été propices à la sérénité et à une vraie réflexion sur les pratiques pédagogiques.

Par ailleurs, le SNES-FSU dénonce toujours la grille de compétences qui va à l'encontre de la réalité de nos pratiques professionnelles où l'enseignant.e est concepteur de son métier. Le SNES-FSU revendique une évaluation portant sur le cœur de notre métier et non sur des missions périphériques, tout en restant respectueuse de la liberté pédagogique des enseignant.es.

Pour conclure, le bilan de cette campagne d'évaluation confirme ce que le SNES-FSU affirme depuis longtemps : l'immense majorité des collègues s'investissent pour la réussite de leurs élèves avec, pourtant, des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader d'année en année avec l'accroissement d'heures supplémentaires imposées, qui se traduisent par davantage de classes à prendre en charge et souvent par des partages de postes sur plusieurs établissements. Cette évaluation ne doit donc pas devenir une source de rancœur et de démobilisation des collègues, ce serait un échec de plus à l'heure où la colère est grande contre l'institution.